



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

aéroport d'Orly

Question au Gouvernement n° 1019

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Jean-Jacques Filleul.

M. Jean-Jacques Filleul. Monsieur le ministre de l'équipement, des transports et du logement, depuis un an, le débat public est largement ouvert autour de l'avenir de la plate-forme aéroportuaire d'Orly. Vous avez vous-même largement contribué à la concertation avec l'ensemble des partenaires concernés.

La table ronde, qui a eu lieu ce lundi, a constitué une étape importante dans les négociations. Pouvez-vous nous faire part, monsieur le ministre, des propositions que vous y avez présentées et du calendrier de négociations qui s'y réfère ? Vous connaissez l'intérêt que nous portons au nouvel élan à donner à l'aéroport d'Orly, afin de mieux l'intégrer aux chaînes de transport et à le mettre en phase avec le territoire où il est implanté et avec les femmes et les hommes qui y vivent. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur divers bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement.

M. Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement. Monsieur le député, responsable pour votre groupe des questions de transports, vous savez que l'aéroport d'Orly et toute la zone qui l'entoure, aussi bien dans le Val-de-Marne que dans l'Essonne, étaient entrés en déclin depuis plusieurs années: suppression de 4 000 emplois de 1990 à 1997, départ de compagnies aériennes, baisse de la taxe professionnelle, mauvaises liaisons entre Orly et Roissy et entre Orly et Paris.

Il fallait s'attaquer à ce problème, d'autant plus que de nombreuses villes françaises et européennes souhaitent être reliées à Orly et que 50 000 demandes de créneaux ne sont pas actuellement satisfaites.

L'objectif du Gouvernement est de bâtir une nouvelle stratégie, celle du développement, à la fois pour le transport aérien et pour cette partie sud de l'Ile-de-France, en jouant la synergie entre ces deux formidables atouts que représentent Roissy et Orly pour la région parisienne.

Vous l'avez dit, la concertation se développe depuis plusieurs mois et une table ronde s'est tenue lundi dernier. Dix-neuf propositions ont été faites - que je ne peux toutes citer faute de temps - sous la forme d'un plan global de développement. Je n'évoquerai que la défense de l'emploi public, qu'il s'agisse d'Air France, d'Aéroports de Paris ou de la Direction générale de l'aviation civile, la création d'une agence de développement économique, l'amélioration des aides à l'insonorisation ou encore la réalisation d'un tramway entre Villejuif et Vélizy.

Au cours de la table ronde - on voit bien là l'intérêt et l'utilité de la concertation - le président d'Air France, M. Spinetta, a fait connaître sa volonté d'investir pour favoriser la maintenance industrielle sur Orly, fait nouveau par rapport à ce qui avait été initialement prévu. Par ailleurs, un syndicaliste a demandé qu'une étude d'impact soit réalisée pour examiner précisément toutes les conséquences des propositions qui pouvaient être faites. J'ai accepté cette demande. Cette concertation, fort utile, je le répète, va se poursuivre de manière bilatérale, de telle sorte qu'au mois de février ou de mars, nous puissions prendre les décisions qui s'imposent.

En résumé, qu'il s'agisse de l'objectif - en finir avec le déclin et jouer la carte du développement -, qu'il s'agisse du contenu - ne pas en rester à la vision, qui a prévalu dans le passé, d'un aéroport de deuxième zone, d'un «aéroport Schengen» comme on dit, mais jouer la carte de la synergie avec Roissy - ou qu'il s'agisse de la méthode - en l'occurrence, la concertation - les positions et les décisions du Gouvernement s'inscrivent dans le sens du progrès, de la défense de l'emploi et du transport aérien. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et du groupe socialiste.)

Un député du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance. Langue de bois !

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Filleul](#)

Circonscription : Indre-et-Loire (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1019

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 décembre 1998, page 10569

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 17 décembre 1998